



---

## Communiqué de presse

### La santé des Autochtones au Canada nécessite un engagement plus ferme de la part du gouvernement fédéral

(Le 16 octobre 2019, Mississauga, ON) Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), l'Association des médecins indigènes du Canada (AMIC) et la Société de la médecine rurale du Canada (SMRC) demandent au gouvernement fédéral de faire preuve de leadership pour remédier aux effets négatifs sur la santé des peuples autochtones au Canada.

Nous demandons à tous les candidats de proposer des solutions aux priorités suivantes qui n'ont pas été prises en compte dans les communautés urbaines, rurales et éloignées des Premières Nations, des Inuits et des Métis :

- L'amélioration de la qualité des services de soins de santé, ce qui comprend l'adoption de mesures positives pour réduire :
  - le racisme systémique dans le système de soins de santé
  - les soins culturellement non sécuritaires
  - la violence et les traumatismes dans les communautés autochtones
- La reconnaissance des déterminants sociaux de la santé par les moyens suivants :
  - Fournir de l'eau potable et moderniser l'infrastructure
  - Améliorer la qualité de l'éducation et l'accès à l'éducation
  - Fournir des logements de meilleure qualité et réduire le surpeuplement
- Le soutien des enfants et des familles en santé par les moyens suivants :
  - Aborder les questions du mieux-être des enfants et faire respecter le principe de Jordan
  - Accroître le soutien aux familles qui vivent dans la pauvreté
- La promotion de communautés sécuritaires et le mieux-être pour tous les groupes d'âge par les moyens suivants :
  - Augmenter les ressources culturelles, éducatives et récréatives
- L'engagement auprès des communautés autochtones par les moyens suivants :
  - S'assurer que les interventions répondent aux besoins de la population au niveau individuel, familial et communautaire
  - Favoriser la collaboration et l'autonomie pour définir leurs besoins dans les secteurs de la santé et des services sociaux et y répondre

Respecter l'autodétermination par la collaboration avec les dirigeants, les professionnels de la santé et les gestionnaires autochtones est essentiel.

Bien que certains partis politiques fassent allusion à ces priorités dans leurs programmes respectifs, il est essentiel que les mesures décrites ci-dessus bénéficient d'un soutien continu, qui comprend un financement ciblé et un objectif de progrès, au cours des quatre prochaines années.

« Il y a beaucoup à faire pour améliorer les soins offerts aux patients et aux communautés autochtones, affirme la D<sup>re</sup> Sarah Funnell, coprésidente du Groupe de travail sur la santé autochtone du CMFC. Les dirigeants fédéraux ont la responsabilité d'appuyer et de faire progresser les initiatives qui mèneront à des résultats plus équitables pour certaines des populations les plus vulnérables et marginalisées du Canada. »

Le CMFC, l'AMIC et la SMRC souhaitent pouvoir collaborer avec le prochain gouvernement fédéral, ainsi qu'avec les organisations de santé autochtone, pour réaliser des progrès dans le domaine de la santé et du bien-être des populations autochtones.

#### **À PROPOS DU COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU CANADA**

Représentant plus de 38 000 membres d'un bout à l'autre du pays, le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) est l'organisme professionnel responsable de l'établissement des normes de formation et de certification des médecins de famille. Il examine et agréé les programmes et les documents de développement professionnel continu qui permettent aux médecins de famille de satisfaire aux exigences de la certification et de l'obtention du permis d'exercice. Le CMFC procède à l'agrément des programmes de résidence en médecine de famille dans les 17 facultés de médecine du Canada. Il offre des programmes et services de qualité, appuie l'enseignement et la recherche en médecine de famille et défend les intérêts de la spécialité de médecine de famille, des médecins de famille et de leurs patients.

#### **À propos de la Société de la médecine rurale du Canada**

La Société de la médecine rurale du Canada (SMRC) est le porte-parole national des médecins canadiens en région rurale. Fondée en 1992, la mission de la SMRC est de promouvoir les soins médicaux généralistes en milieu rural grâce à l'éducation, la collaboration, le plaidoyer et la recherche. Au nom de ses membres et de la population canadienne, la SMRC réalise une vaste gamme de fonctions, notamment élaborer et recommander des mécanismes de distribution des soins, soutenir les médecins en région rurale et les collectivités rurales en situation de crise, fournir et promouvoir de la formation continue en médecine rurale, encourager et faciliter les recherches sur les

questions de santé en région rurale et favoriser la communication entre médecins en région rurale et d'autres groupes intéressés aux soins de santé en région rurale.

.../3

-3-

La SMRC est un organisme professionnel bénévole ayant plus de 1 500 membres qui représentent les médecins en région rurale des cinq grandes divisions régionales du Canada.

### **Au sujet de l'Association des médecins autochtones du Canada**

L'Association des médecins autochtones du Canada (AMAC) est l'organisation qui représente les étudiants en médecine, les résidents, les stagiaires et les médecins autochtones du Canada. L'AMAC tire son autorité des enseignements de nos ancêtres, de la légitimité de l'histoire de nos expériences, nos communautés et nos peuples. En tant qu'organisation de médecine moderne, l'AMAC reconnaît les inégalités en santé que subissent les Autochtones et leurs communautés, qui se tournent vers nous pour notre leadership et nos connaissances.

Nous croyons que nous avons le droit et le devoir de nous regrouper pour aider à améliorer la santé physique, mentale, émotionnelle et spirituelle des peuples autochtones et pour atténuer l'impact des déterminants sociaux de la santé des Autochtones. Nous considérons également qu'il est important d'appuyer nos apprenants en médecine et ceux qui en sont aux premières étapes de leur formation médicale afin d'assurer un effectif de médecins autochtones en santé, bien soutenu et encadré, qui contribue de façon significative et durable au système de soins de santé.

#### **Personne-ressource :**

##### **Jayne Johnston**

Directrice, Communications

Le Collège des médecins de famille du Canada

905-629-0900, poste 432

[jjn@cfpc.ca](mailto:jjn@cfpc.ca)

##### **Melanie Osmack**

Coordonnatrice d'événements

Association des médecins autochtones du Canada

604 259-0612

[Melanie.IPAC.AMAC@gmail.com](mailto:Melanie.IPAC.AMAC@gmail.com)

##### **D<sup>re</sup> Margaret Tromp**

Présidente

Société de la médecine rurale du Canada

877 276-1949

[info@srpc.ca](mailto:info@srpc.ca)

